

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Bioanalyses, bioprocédés

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Chimie, biologie, santé, STAPS

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle mention *Biotechnologies* spécialité *Bioanalyses, bioprocédés*, qui a été ouverte en 2012, est organisée par l'UFR de Pharmacie de l'Université Joseph Fourier à Grenoble. Elle est intégrée à l'Ecole des Biotechnologies, qui propose des formations dédiées aux biotechnologies et nano-biotechnologies. La spécialité assure une formation scientifique dans le domaine des métiers liés à la production et à l'utilisation des molécules biologiques ainsi qu'à l'analyse à haut débit pour les industries de biotechnologies, du médicament et du diagnostic *in vitro* du secteur privé ou public. La formation a pour objectif de former des techniciens supérieurs, assistants ingénieurs et ingénieurs d'applications interdisciplinaires dans un domaine novateur et en constante évolution nécessitant donc des personnels qualifiés aptes à s'adapter aux évolutions techniques. La spécialité qui est accessible par la voie de l'apprentissage permet d'intégrer des étudiants issus de formations de brevet de technicien supérieur (BTS), brevet de technicien agricole (BTA) et brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) ainsi que des étudiants issus d'instituts universitaires technologie (IUT) ou de deuxième année de licence générale.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Bioanalyses, bioprocédés* est organisée autour d'un tronc commun de 433 heures réparties en cours magistraux, travaux dirigés et une proportion importante de travaux pratiques (40 % des heures d'enseignement) auxquels sont associées une unité d'enseignement de remise à niveau, une unité d'enseignement d'anglais scientifique et la réalisation d'un projet tuteuré. Les contenus des enseignements scientifiques sont en adéquation avec les besoins liés à la nature des emplois et sont dispensés par une large équipe pédagogique multidisciplinaire à laquelle est associé un nombre important de professionnels des secteurs public et privé. L'organisation des enseignements étant propre à la formation, il est regrettable qu'aucun enseignement ne soit à l'heure actuelle mutualisé avec d'autres licences professionnelles du secteur ou la licence *Biologie* de l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

Le positionnement de la licence professionnelle *Bioanalyses, bioprocédés* dans l'offre de formation de l'Université Joseph Fourier de Grenoble, mais également au niveau national, est original même si (comme cela a été souligné dans le dossier) d'autres types de licences professionnelles ont des objectifs de formation voisins. Par son insertion dans l'Ecole de Biotechnologie, la formation profite de la connaissance du secteur et du réseau professionnel de l'école. De plus, grâce au contexte scientifique grenoblois, notamment le pôle de compétitivité international sur les nanotechnologies, la formation bénéficie d'un environnement scientifique et socioéconomique tout à fait favorable avec un bassin d'emploi potentiellement encore appelé à se développer.

Le pilotage de la mention est assuré par le responsable de la formation et les responsables des unités d'enseignement se réunissant une fois par an. Le dossier fait état d'une équipe pédagogique formée pour moitié d'enseignants-chercheurs des UFR de Pharmacie et de Chimie-Biologie de l'Université Joseph Fourier et pour autre moitié de professionnels extérieurs des secteurs public et privé qui assurent 42 % des enseignements. Le responsable de la mention participe également à plusieurs comités de pilotage centraux se réunissant régulièrement (comité de pilotage mensuel, conseil de pilotage semestriel). Il est à souligner que l'équipe de formation a prévu la mise en place d'un conseil de perfectionnement associant des membres de l'équipe de formation et des membres issus du monde professionnel et devant se réunir tous les deux ans. Par ailleurs, des services fonctionnels apportent leur soutien pour la bonne conduite de la formation. Toutefois, aucune de ces structures de pilotage n'associe les étudiants à la réflexion sur l'évolution de la maquette.

Par la nature de la formation, la licence accueille le maximum d'étudiants autorisé (12 contrats d'apprentissage), principalement issus de BTS (70 %) même si la formation est ouverte aux étudiants issus d'IUT ou de licence généraliste, et qui obtiennent tous leur diplôme en un an. L'attractivité de la formation hors département est importante avec 14 % des étudiants provenant de régions autres que la région Rhône-Alpes. Les premiers chiffres concernant l'insertion professionnelle des étudiants issus des deux premières promotions paraissent satisfaisants, en effet 60 % des étudiants ont trouvé un emploi à leur niveau et dans le secteur des biotechnologies sans que le dossier ne précise vraiment la typologie des emplois occupés par les diplômés. Toutefois, on notera que plusieurs étudiants ont choisi de poursuivre leurs études en master ou en formation continue au sein de leur entreprise.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La formation donne une place importante à la recherche. Elle profite en effet d'un environnement scientifique riche dans le domaine de formation notamment grâce à la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs des différentes UFR du site ainsi que des professionnels des secteurs public et privé présentant une belle diversité dans une palette large de disciplines.
Place de la professionnalisation	Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont clairement présentés dans le dossier. Ainsi, l'organisation de la formation laisse une place importante à la professionnalisation à travers différentes actions telles que la forte proportion de travaux pratiques, la réalisation d'un projet tuteuré, des visites sur sites et une période d'apprentissage en entreprise.
Place des projets et stages	La durée de la période en entreprise, d'au moins quatre mois, avec un suivi personnalisé de l'étudiant ainsi que la réalisation d'un projet tuteuré, permettant de traiter une situation expérimentale réelle en autonomie, assurent une bonne intégration dans le monde du travail. Il aurait toutefois été utile que les intitulés et lieux de stages soient précisés dans le dossier afin d'aider à l'analyse des données.
Place de l'international	L'ouverture internationale de la formation apparaît en filigrane dans les enseignements du fait des interventions des grands groupes industriels ou organismes de recherche. Il est toutefois surprenant que le dossier n'affiche pas une volonté particulière de développer la place de l'international via des échanges de formation ou des stages à l'étranger, au regard de la situation géographique de l'Université Joseph Fourier.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation a mis en place les outils de communication essentiels pour élargir le recrutement et présenter les passerelles existantes. De nombreux outils ont également été mis en place pour faciliter la réussite des étudiants tels que des cours d'harmonisation des niveaux en début d'année ou l'encadrement personnalisé des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier présente peu d'éléments spécifiques à ce sujet. La place du numérique se déduit de la place faite à l'enseignement en techniques de pointe dans le domaine. De plus, les compétences additionnelles en informatique ne sont pas systématiquement valorisées par une certification.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait classiquement par du contrôle continu et des examens terminaux dans chaque unité d'enseignement. Les modalités de rattrapage et de compensation sont cohérentes et en adéquation avec les modalités de contrôle des connaissances établies par l'établissement.

Suivi de l'acquisition des compétences	Chaque étudiant possède un livret d'apprentissage proposant une grille d'évaluation de la mission en entreprise.
Suivi des diplômés	L'Université Joseph Fourier ne faisant plus d'enquête professionnelle, la formation réalise sa propre enquête sur le suivi des diplômés. Il serait cependant souhaitable qu'au regard du faible nombre d'étudiants inscrits dans la formation, le taux de réponse soit amélioré et que les renseignements concernant les emplois occupés par les diplômés soient précisés et argumentés afin d'appuyer la qualité du bilan de l'insertion.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'équipe de pilotage prévoit la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui devrait se réunir tous les deux ans afin de faire évoluer la maquette en fonction du bassin d'emplois. Il est toutefois surprenant que dans le domaine aux innovations rapides dans lequel s'inscrit la formation, l'équipe de pilotage ne souhaite pas réunir ce conseil annuellement. De plus, la formation n'a pas mis en place l'utilisation de questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants qui doivent aider au pilotage.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La place de la professionnalisation dans la formation.
- Le taux de réussite important.
- L'attractivité de la formation.
- Une large équipe pédagogique pluridisciplinaire.
- Le suivi personnalisé des étudiants.

Points faibles :

- L'absence d'une liste sur les intitulés et lieux des stages, qui aurait été utile pour l'analyse des données.
- L'absence de données précises concernant la typologie et le niveau des emplois occupés par les diplômés.
- L'absence des étudiants dans les instances de pilotage.
- L'absence de mutualisation d'enseignements avec d'autres formations de l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

Conclusions :

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire qui a mis les outils en place pour améliorer la formation et assurer la réussite des étudiants. Les taux de réussite ainsi que les premiers chiffres concernant l'insertion professionnelle laissent à penser que la formation est bien construite et répond à un besoin de formation dans ce domaine. L'équipe pédagogique veillera cependant à améliorer la qualité du suivi des diplômés issus de la formation en terme d'emplois occupés afin notamment d'aider au pilotage de la mention. De plus, un effort sur la mutualisation des enseignements avec la licence de biologie ou le master de biotechnologie pourrait apporter un plus dans la formation.

Par ailleurs, la prise en compte des étudiants dans les comités de pilotage, la mise en place d'une grille d'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que l'attention portée à la mise en place d'un conseil de

perfectionnement avec des professionnels et des organismes interprofessionnels devraient constituer des atouts pour faire évoluer la maquette de la formation au plus près des besoins du bassin d'emplois, notamment au-delà de la région grenobloise.

Observations de l'établissement

Mention de Licence professionnelle Bioanalyses, bioprocédés

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous avons relevé quelques observations que nous nous permettons de vous formuler :

Observations :

1. Les experts soulignent l'absence d'une liste sur les intitulés et lieux de l'apprentissage.

Cette liste a été réalisée et est jointe à ce document.

2. Le rapport souligne qu'il serait intéressant de développer l'internationale. Il est toutefois important de noter que nos étudiants ne sont pas en stage mais en contrat d'apprentissage. Or, il n'est administrativement pas possible de formaliser un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le siège social ne serait pas en France. Nous avons accueilli, en 2013-2014, un étudiant réalisant sa mission dans une entreprise Suisse mais celui-ci a été accepté au titre de la formation continue, ce qui ne correspond pas à la majorité de nos effectifs et reste un cas spécifique.

De plus, notre formation étant réalisée en alternance, la période en formation n'est que de 1 ou 2 semaines maximum. Il est donc difficilement envisageable de réaliser des échanges de formation à l'internationale pour des périodes si courtes, même si l'UFR de pharmacie a développé un certain nombre d'accord de coopération avec des universités étrangères dans le domaine des biotechnologies.

3. Les experts soulignent l'absence d'étudiants dans les comités de pilotage. Entre temps, nous avons décidé d'inclure des étudiants dans notre comité de perfectionnement.

4. Concernant l'informatique, il est mentionné que les compétences en informatique ne sont pas systématiquement valorisées par une certification. Or, tous nos étudiants doivent acquérir le niveau C2i à l'issue de la formation.

5. Concernant les données sur la typologie et le niveau des emplois occupés, nous sommes en train de réaliser un annuaire des anciens pour lequel toutes ces informations seront récoltées. Nous serons donc en mesure de fournir ces données à la rentrée prochaine.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique



Note du HCERES : la liste concernant les intitulés et lieux de l'apprentissage a été fournie mais ne fait pas l'objet d'une publication.